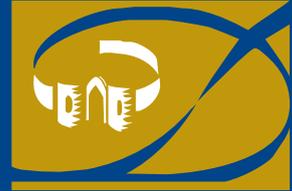


LA BASTIDE DE



DOMME

La Vie Dommoise

Bulletin
de la Municipalité et des Dommois

NOVEMBRE
2011

N° 41

1. SOMMAIRE ... 2. INFORMATIONS PRATIQUES ... 3. ÉDITORIAL / DÉLÉGATIONS / ÉTAT-CIVIL ...
4. LES BASTIDES D'AQUITAINE ... 5. HOMMAGE À ROBERT JOUVET — CHANCES ...
6. L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS EN 2010 ... 7. LA GESTION DE L'EAU EN 2010 ... 8. LA PAGE DES ASSOCIATIONS ...
9. LES BRÈVES DE DOMME ... 10. SUITE ... 12. LA RUE MONTAIGNE ...
14. LA PAGE DE L'OFFICE DE LA CULTURE ...



Directeur de la publication :
Jocelyne LAGRANGE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
MARIE-HÉLÈNE LAHALLE
JEAN PAUL COIFFET
LOÏC FERRÉ
HERVÉ MÉNARDIE
ASSOCIATIONS
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Informations Pratiques

- ▶ **Pompiers** 112
- ▶ **Gendarmerie** 17 ou 05 53 28 66 70
Ouverture au public : mardi et jeudi de 14h00 à 18h00, dimanche de 15h00 à 18h00.
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17
ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ **Perception - Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00**..... 05 53 28 31 61
- ▶ **Poste** 05 53 28 35 95
Heures d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 12 h 15
Horaires d'été : Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h
Lundi au Vendredi de 13 h 30 à 16 h 00
Levée du courrier :
du Lundi au Vendredi à 14 h 30 - Samedi à 11 h 30
Conseils financiers sur rendez-vous.
- ▶ **Office de Tourisme** 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
e-mail : domme-tourisme@wanadoo.fr - Site : www.ot-domme.com
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ **Hôpital - Maison de Retraite** 05 53 31 49 49
- ▶ **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** 05 53 31 49 49
- ▶ **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** 05 53 28 30 01
- ▶ **Messe Dominicale dans le canton**
(renseignements auprès de M. l'Abbé Jean LAFAGE - Tél. 05 53 28 35 04)
- ▶ **Notaires : Permanence le Jeudi matin, Salle de la Halle, à l'Étude de**
..... Me LAURENT et Me OUDOT
- ▶ **Taxi : M^{me} Yolande MARCEL** 05 53 28 35 71
M. Julien VACHER 05 53 29 50 89
- ▶ **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59
Heures d'ouverture :
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
- ▶ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** 05 53 28 20 70
- ▶ **Assistante Sociale : pour connaître les permanences,**
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 31 71 71

Services de la Mairie

Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01

Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr

Site : www.domme.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi de 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale :

...Ouverte tous les jours aux heures d'ouverture de la Mairie



Éditorial

Voici le dernier numéro de la Vie Dommoise de l'année 2011 et des informations concernant les projets les plus importants que votre Conseil Municipal dans sa quasi unanimité souhaite réaliser.

Le permis de construire, déposé en octobre 2010 et modifié en juillet 2011, pour restaurer la Halle et y accueillir l'Office de Tourisme vient d'être accordé par le Conservateur Régional des Monuments Historiques et par la Direction Départementale des Territoires. Ce projet vous sera présenté très prochainement.

Le réaménagement des espaces publics de la Bastide commencera au début de l'automne 2012 par la rue de la Porte de la Combe. Les Maîtres d'œuvre doivent nous soumettre leurs propositions avant la fin de l'année.

L'ensemble de la population sera convié à cette présentation et bien sûr la présence des habitants de cette rue, de ce quartier, paraît indispensable.

En attendant que des chantiers aussi ambitieux que celui-ci puissent avancer dans tout le village, il nous a paru nécessaire de redonner un coup de jeunesse aux rues Marguerite Mazet, Porte Delbos, La Boëtie et Montaigne afin d'améliorer le revêtement des bandes de roulement.

Dans un autre domaine enfin, le départ et le non-remplacement du Docteur Mesrine nous inquiète tous. De notre côté, nous essayons de rechercher un médecin pour notre commune. Le pari, certes n'est pas gagné ! Aux dires des professionnels de santé, la jeune génération ne semble pas attirée par la campagne. Nous sommes conscients que nous devons faire des efforts pour faciliter une nouvelle installation. Je souhaite cependant à M. Mesrine une très bonne poursuite de son activité professionnelle.

Comme nous ne communiquerons plus par le biais de ce journal avant 2012, je vous souhaite une bonne fin d'année, sachant néanmoins que j'aurai le plaisir de retrouver quelques uns d'entre vous pour notre traditionnel repas de fin d'année.

Très cordialement

Jocelyne LAGRANGE
Maire de Domme

Délégations

LAGRANGE Jocelyne	Maire
AGRAFEIL Daniel	Conseiller Municipal
Urbanisme, Associations, Sport, Tourisme, Patrimoine, Culture, Fêtes.	
BARDE Marie-France	Conseillère Municipale
Ordures Ménagères, Voirie, Syndicat Eau Potable, Fleurissement, Fêtes, Bâtiments communaux.	
BOGAERT Alain	Conseiller Municipal
Finances, Voirie, Communication, Aéroport, Correspondant Défense et Pompiers, Association des Bastides, Tourisme, Bâtiments communaux.	
CAMINADE Hervé	Conseiller Municipal
Cimetière, Relations Commerçants, Urbanisme, Finances, Voirie, Patrimoine, Bâtiments communaux.	
CERISUELO Virginie	Conseillère Municipale
Affaires Scolaires et Solidarité, Sports, Associations, Bâtiments communaux.	
GERMAIN Alain	Maire-Adjoint
Finances, Urbanisme, Voirie, Equipe Technique, Agriculteurs, communauté de communes, Tourisme, Bâtiments communaux	
GOUNARD Bernadette	Conseillère Municipale
Relations Commerçants, Syndicat Eau Potable, Communication, Office de la Culture, Sports, Associations, Patrimoine, Association des Bastides.	
LAHALLE Marie-Hélène	Maire-Adjoint
Affaires Scolaires et Solidarité, Fleurissement, Plus Beaux Villages de France, Associations, Sports, Bâtiments communaux.	
LEVERRIER Laura	Conseillère Municipale
Affaires Scolaires et Solidarité, Office de la Culture.	
MAZELAYGUE Thierry	Conseiller Municipal
Ordures Ménagères, Voirie, Communication, Sécurité Routière, Bâtiments communaux.	
MAZET Bernard	Conseiller Municipal
Associations, Voirie, Fêtes, Sports, Bâtiments communaux.	
OZANNE Michel	Conseiller Municipal
SIVOM, Syndicat d'électrification, Voirie, Urbanisme, Finances, Relations Commerçants, Patrimoine, Culture, Tourisme, Communication, Association des Bastides, Bâtiments communaux.	
RENE Christelle	Maire-Adjoint
Associations, Sports, Tourisme, Patrimoine, Culture	
RIVES Max	Maire-Adjoint
Finances, SIVOM, Syndicat d'électrification, Associations, Sports.	

État Civil

MARIAGES

Marc LAGRANGE & Anaël PASQUIER	20 août
Thierry Jean-Marie FABRE & Sandra MAZET	29 octobre

NAISSANCES

Sacha OLIVIER	26 août
Rafaël Léandre LAFON	21 septembre
Rose Maxime DE CARVALHO-LACOSTE	26 septembre

Les Bastides d'Aquitaine

Pour faire suite à l'Assemblée Générale des Bastides d'Aquitaine, qui s'est tenue les 15 et 16 octobre dernier à Navarrenx dans les Pyrénées Atlantiques, nous vous proposons une série d'articles sur les bastides.

Tout d'abord, qu'est ce qu'une bastide ? Actuellement sont considérées comme bastides les villes neuves créées entre 1220 et 1350 qui répondent aux critères suivants :

- Elles sont réalisées avec un plan orthogonal (rues perpendiculaires) ;
- Elles sont régies par une charte de commune (règlement des droits et des devoirs des habitants, des droits et des devoirs des communes, des redevances dont doit s'acquitter la population) ;
- Elles ont une place centrale, avec ou sans halle ;
- Cette place possède un couvert régulier (arcade autour de la place principale) réalisé souvent en bois puis en pierre.

L'implantation de ces villes nouvelles répond à plusieurs buts :

- protéger la population des attaques des brigands ;
- servir à délimiter les territoires des seigneurs (duché d'Aquitaine, Comté de Toulouse) ;
- développer le commerce (implantation le long des grands axes ou à des carrefours de vallée) ;
- repeupler une région.

Les principaux fondateurs de bastides furent : les comtes de Toulouse (Raymond VII, Alphonse de Poitiers), les rois de France (Louis IX, Philippe III le Hardi, Philippe IV le Bel) et les rois d'Angleterre (Henri III, Edouard I, Edouard II, Edouard III). Certains sénéchaux, des seigneurs locaux et des autorités religieuses édifièrent aussi des bastides.

Le plan des bastides peut varier suivant divers critères dûs aux terrains.

Certaines bastides eurent une position en hauteur (Domme, Monflanquin) et servirent de places fortes durant les guerres de religion. Elles respectèrent plus ou moins le plan orthogonal en fonction du relief. D'autres situées dans les plaines ont joué surtout un rôle commercial.

Certaines de ces bastides ont disparues suite à des destructions ou à des échecs commerciaux d'implantation.

La place centrale possède souvent une halle servant de marché et parfois, à l'étage, une salle du conseil des consuls (la « jurade »).

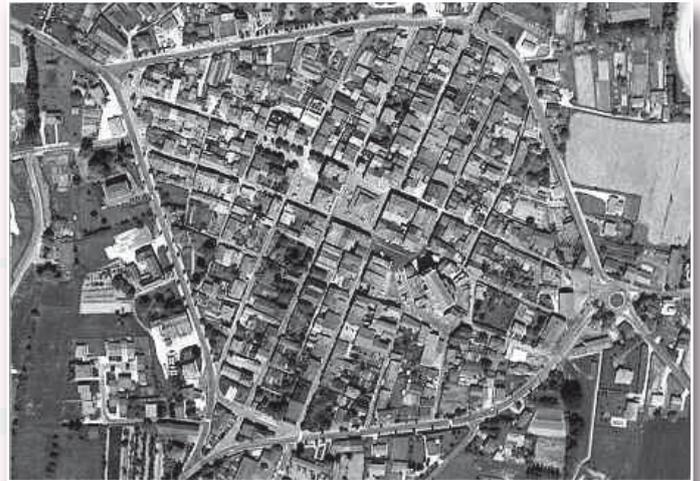
Il existe divers modèles de bastides.

Un modèle aquitain de bastide caractérisé par des îlots denses avec l'église rejetée sur le côté de la place (Domme, Monflanquin).

Un modèle gimontois où les îlots sont situés le long d'un axe central qui traverse la place principale (La bastide Clairance, Gimont), avec l'église située à un îlot de la place.

Un modèle gascon où les îlots sont identiques et sans carreyrous.

Chaque nouvel habitant recevait à l'intérieur de la bastide une parcelle (« ayral ») souvent de 8 m sur 24 m environ avec une obligation de terminer la construction de l'habitation dans un délai précis.



Cette parcelle n'avait souvent que huit mètres de large car elle correspondait à la portée maximum d'une poutre. Ces ayraux étaient regroupés en îlots (« moulons ») de huit ayraux. Entre chaque construction il pouvait exister un vide de 0,25 à 0,40m afin d'éviter la propagation des incendies et faciliter l'écoulement des eaux de pluies.

Les rues charretières « carreyras » permettaient aux charrettes de se croiser. Les rues secondaires étaient faites pour le passage d'une charrette. Les ruelles, « carreyrots » ou « carreyrous », de 1 à 3 m de large étaient réservées aux piétons. Ces rues principales étaient en terre, parfois recouvertes de pavés avec un écoulement central des eaux.

A l'extérieur de la bastide, la personne recevait un jardin (« cazal ») auquel s'ajoutait « l'arpen » qui était une terre à cultiver sur des terres arables. Les habitants avaient aussi l'obligation de participer à la culture d'une parcelle indivise de la commune, le « padouencs ».

Les bastides, souvent construites en temps de paix, n'ont pas toujours été entourées de murailles. Les habitants devaient souvent participer financièrement à la construction des murailles. Ces murailles furent montées durant la guerre de cent ans, après la destruction de nombreuses bastides non défendues.

A suivre ...

M. Ozanne

vernezoul dominique

creation entretien jardin espace vert
clôture - arrosage intégré
élagage

Le Paillé - 24250 DOMME

05 53 31 04 64
06 87 58 99 36

vernezoul@yahoo.fr

Un peintre dommois méconnu : Robert Jouvét-Chancès

Dernièrement, nous avons accroché dans les salles de la Mairie de Domme des tableaux d'un peintre qui fut pour un temps Dommois. Mais qui est ce peintre qui vécut pendant 25 ans à Domme, à Maisonneuve exactement où il avait un atelier ?

Robert Jouvét est né à Gagny (ex Seine et Oise) le 23 juin 1912 et il est décédé à Domme le 20 janvier 1995. Il repose dans le cimetière communal.

Pour ne pas être confondu avec le célèbre acteur Louis Jouvét, il se fera appeler « Chancès ». En 1970, il se retire à Domme avec sa femme Alice, dans un lieu tranquille, loin des touristes, où maison, atelier et jardin cohabitaient en harmonie au milieu d'arbres, de fleurs et d'abeilles. Tous deux firent leur miel de cette nature et Chancès put y réaliser ses meilleures toiles.

Son épouse disait de lui : « Ce peintre qui fut mon époux était un homme tout à fait remarquable à bien des points de vue, et je ne sais dans quel ordre les évoquer ; pour les relations, il engendrait le beau sous toutes ses formes, dans tout ce qu'il entreprenait, on pouvait être frappé par l'harmonie qu'il savait créer ».

Pour ses amis, c'était un humaniste ouvert à toutes les expressions d'intelligence, pythagoricien et épicurien, ésotériste et astrologue, érudit, attiré par les mystères de la pensée mais observant la pondération d'une réflexion quasi scientifique. Sa forte personnalité brillait dans ses yeux. Son comportement réfléchi faisait que les moments passés en sa compagnie étaient toujours enrichissants.

Chaque époque, chaque décennie engendrent les représentations mentales qui se concrétisent en image : Chancès représente les années 1950.

Chancès, peintre de la non-figuration, à la recherche d'une réalité nouvelle, rejoignit Matisse, Braque, Léger et Lurçat dans la priorité faite au « mural ».

Ses rencontres en 1944 avec André Breton et Pierre Mabilly, écrivain et critique d'art de la revue « Le Minotaure » mais aussi médecin passionné d'ésotérisme, l'initièrent à cette conscience du Merveilleux qui donne à

ses œuvres une réalité seconde imprégnée de métaphysique en quête de moments d'éternité où, comme l'écrit Pierre Mabilly, « conscience lumineuse et conscience picturale fusionnent si bien ».

La Mairie de Domme possédait une dizaine de tableaux de Chancès. Ces tableaux sont aujourd'hui exposés dans les salles de la Mairie et ont été visibles pour la première fois par le public lors des dernières Journées du Patrimoine. Grâce à une donation de l'artiste peintre Jean Chaintrier, cette collection s'est récemment enrichie de plusieurs huiles, aquarelles et sanguines. Une exposition de l'œuvre complète est envisagée à Domme, et les habitants qui possèdent des tableaux ou des peintures de l'artiste sont invités à se faire connaître en Mairie. Par avance merci.



Alain Bogaert



BIOGRAPHIE

Robert Jouvét naît à Gagny le 23 juin 1912.

Après des études artistiques dans diverses Académies de Paris, il pratique la lithographie jusqu'en 1933.

Il expose en permanence à la Galerie ZAK de 1934 à 1939.

En 1940, recherché par la gestapo, il se réfugie en zone libre. Il est hébergé par « l'Aide aux artistes peintres » à Marseille et s'installe à Banon où il peint seul pendant toute la guerre.

Après la guerre, il devient décorateur de théâtre jusqu'en 1955. Il exposera entre temps à Antibes, Dakar et Tananarive.

En 1955, il s'installe à Nevers jusqu'en 1969 et participera au Salon annuel de l'académie « Le groupe » à Nevers et, en 1962, à Coblentz.

Il s'installe à Domme en 1970 et expose en permanence dans son atelier.

En 1985, il expose au Salon d'Automne du Grand Palais à Paris.

En 1989, une exposition est organisée à Périgueux, au Salon de la Société des Beaux Arts de la Dordogne et il obtient le « Prix Périgord » pour sa toile intitulée « Espérance ».

Il meurt à Domme le 20 janvier 1995.

En 1996, sa veuve fait une donation de plusieurs de ses œuvres à la commune de Domme.





L'élimination des déchets en 2010

L'élimination des déchets en Sarladais est assurée par le SICTOM du Périgord Noir.

Son centre d'exploitation est situé à « La Borne 120 » sur la commune de Marcillac St Quentin.

Il regroupe 55 communes pour une population de 39.007 habitants.

Il a en charge la collecte des déchets ménagers, des verres, des papiers, des encombrants, des bio déchets et déchets verts, et le traitement par compostage des boues des stations d'épurations.

Il exploite 6 déchetteries (Sarlat, Montignac, Cénac, Carlux, St Crépin, les Eyzies).

Le traitement des déchets est pour l'essentiel de la compétence du SMD3. Le SICTOM est compétents pour les autres déchets tels que les piles, les huiles, le carton, le papier, les néons et ampoules basses consommation, les cartouches d'imprimantes, les encombrants des déchetteries.

La plupart des catégories de déchets est recyclée à l'exception des ordures ménagères et des encombrants qui sont enfouis et les déchets verts qui sont compostés.

ORDURES MÉNAGÈRES

Le SICTOM dénombre 3199 containers d'ordures ménagères sur 1504 emplacements soit 1 container pour 12 habitants. 13.971 T ont été collectées, soit 358,2 kg par habitant, soit - 0,77 % par rapport à 2009. Le ratio national par habitant est de 360 kg. La distance parcourue pour la collecte représente 106.761 km.

Le SICTOM utilise 8 bennes sur 11 pour la collecte des OM.

En données mensuelles, le mois le plus fort est le mois d'août avec 1.971 T collectées, février étant le plus faible avec 811 T.

En 2010, 422,40 T d'OM ont été collectées sur Domme, soit un ratio de 407,33 kg/habitant, soit le 4ème tonnage le plus important des communes adhérentes au SICTOM, après Sarlat, Montignac et Carsac et juste avant les Eyzies.

TRI SÉLECTIF

Pour les déchets recyclables, on dénombre 3.631 containers sur 1504 emplacements soit un container pour 11 habitants. En 2010, 798 T de recyclables ont été collectées soit 20,46 kg par habitant soit 6,96 % de plus qu'en 2009, soit 51,9 T de plus, soit 1,3 kg de plus par habitant.

Les responsables du SICTOM estiment que ce résultat est dû à la bonne information des usagers suite aux campagnes de distribution de sacs jaunes.

Le SICTOM utilise 3 bennes sur 11 pour la collecte du tri sélectif. En 2010, 28,46 T de recyclables ont été collectées sur Domme, ce qui place la commune en 5ème position derrière Sarlat, Montignac, Carsac et Salignac et juste devant Les Eyzies.

VERRE ET PAPIER

On dénombre 438 bornes à verre, soit 1 borne pour 88,6 habitants. 1.875 T de verre ont été collectées, soit 48,07 kg par habitant soit - 5,4 % par rapport à 2009. Le ratio national est de 35,42 kg.

On dénombre aussi 308 bornes à papier soit 1 borne pour 127 habitants. 850,5 T ont été collectées, soit 21,8 kg par habitant soit - 11,5 % par rapport à 2009. Le ratio national est de 27,42 kg.

DÉCHETTERIE DE CÉNAC

Elle est ouverte 5 jours sur 7. 6 bennes sont mises à disposition. Elle a été visitée par 15.269 personnes en 2010 soit 26,7 % de plus qu'en 2009 (12.047 visites). C'est la déchetterie la plus fréquentée après celle de Sarlat.

DÉCHETS VERTS ET BIO DÉCHETS

Ils sont apportés dans les 6 déchetteries et représentent 2.484 T, dont 625 sont apportés par la communauté d'agglomération de Périgueux. 176 T sont des bio déchets (épluchures de cuisine, marc de café, fleurs fanées, etc) provenant des secteurs de Sarlat et Montignac.

Le SICTOM continue à promouvoir le compostage individuel en permettant aux volontaires de valoriser eux mêmes leurs végétaux par l'achat de composteurs.

BOUES DE STATIONS D'ÉPURATION

Afin de répondre aux besoins des exploitants de stations d'épuration de son territoire, contraints en application de la loi sur l'eau, de traiter les boues brutes soit par compostage, soit par incinération (l'épandage des boues brutes devant à terme être supprimé), le SICTOM a construit une unité de compostage des boues de STEP. 1902 T ont été collectées en 2010.

AUTRES SERVICES

D'autres services sont proposés à destination des entreprises, campings et établissements publics : location ou achat de matériel de pré-collecte, évacuation de déchets de chantier, mise en place à titre expérimental d'une collecte de verre pour les restaurateurs et bars du centre de Sarlat, marché de transport des déchets ménagers pour le compte du SMD3.

DIVERS

71 agents sont employés par le SICTOM soit 3 de moins qu'en 2010.

De nombreuses actions de communication ont été menées par le SICTOM en 2010 : réunions cantonales d'information, participation à l'AGENDA 21 à Sarlat, mise à disposition de plaquettes et sacs jaunes, animations en milieu scolaire, collectes au profit du Téléthon, participation au festival des « arts en folie ». Supports de communication : site WEB, la gazette du SICTOM, articles de presse, etc.

Objectifs 2011 : à signaler la poursuite des réaménagements des déchetteries devenues trop étroites face à la différenciation des collectes.



La Gestion de l'eau en 2010

GÉNÉRALITÉS :

Elle est assurée par le SIAEP de Vitrac-La Canéda. Il couvre un territoire composé de 12 communes soit 17.750 habitants. Ces 12 communes sont : Carsac-Aillac, Castelnaud-La Chapelle, Cénac et St Julien, Domme, Groléjac, La Roque-Gageac, Nabirat, St Cybranet, Sarlat-La Canéda, Veyrines de Domme, Vézac et Vitrac.

Le nombre des abonnés s'élève à 6.173 soit + 4,47 % par rapport à 2009. Domme compte 657 abonnés.

Le service est exploité en affermage par la SOGEDO. Il possède 13 ressources dont 6 puits simples et 7 sources, l'ensemble fournissant 1.403.790 m³ d'eau traitée, soit + 1,39 % par rapport à 2009.

Le réseau est d'une longueur de 351,8 km (+ 0,45 % par rapport à 2009).

En 2010 1.050.749 m³ d'eau ont été consommés soit 8,72 % en plus par rapport à 2009.

Un volume de 2.935 m³ a été exporté vers des communes voisines (essentiellement vers le SIAEP de St Vincent le Paluel).

Le rendement du réseau en 2010 était de 78 % contre 73,8 en 2009.

Les bilans de la DDASS indiquent que l'eau du syndicat est de bonne qualité. La démarche de protection de la ressource est en cours de finalisation.

LA TARIFICATION :

L'assemblée délibérante vote les tarifs de la part de la collectivité et les tarifs de la part de la SOGEDO sont fixés par le contrat et indexés annuellement.

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et une partie variable (consommation d'eau potable).

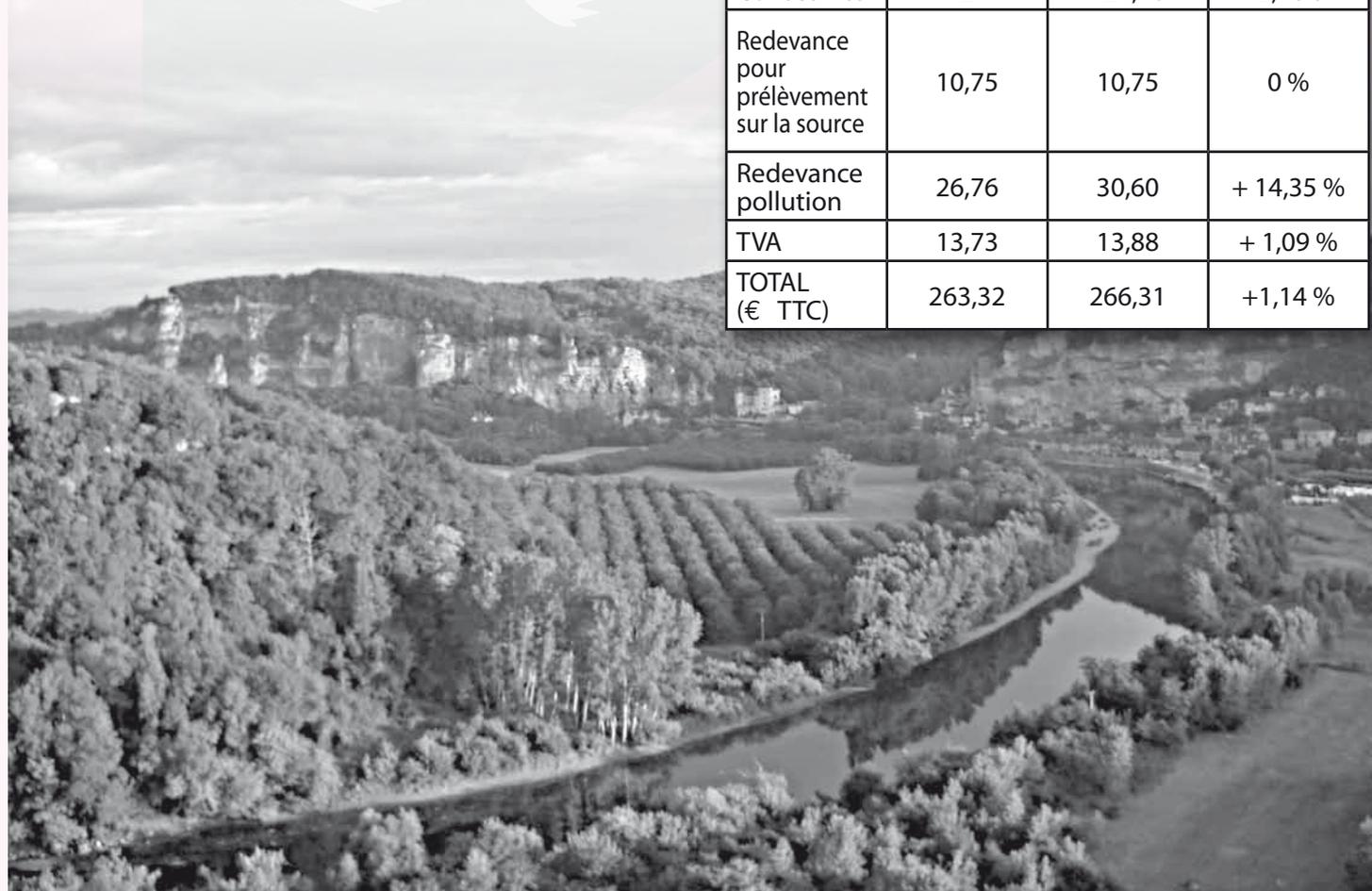
Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les volumes sont relevés annuellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Une redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau (Adour Garonne). Son montant en € et par m³ est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle varie selon les communes du service. Pour Domme, en 2010 elle était de 0,2550, contre 0,2230 en 2009.

LE PRIX DE L'EAU :

Composante de la facture d'un usager de Domme pour 120 m³.

	1 ^{er} janvier 2010	1 ^{er} janvier 2011	Variation
Exploitant	88,08	89,68	+ 1,82 %
Collectivité	124	121,40	- 2,10 %
Redevance pour prélèvement sur la source	10,75	10,75	0 %
Redevance pollution	26,76	30,60	+ 14,35 %
TVA	13,73	13,88	+ 1,09 %
TOTAL (€ TTC)	263,32	266,31	+1,14 %



La Page des Associations

LE COMITÉ DES FÊTES DE LA BASTIDE DE DOMME

Sous l'impulsion de son Président, Bernard Mazet, le Comité des Fêtes



de la Bastide de Domme non seulement se conforme aux objectifs de l'association en animant Domme mais n'hésite pas à proposer des manifestations inédites dans la commune.

Passionné d'ornithologie et membre de l'Association Ornithologique du Périgord Noir, Bernard Mazet a facilement convaincu les autres membres de son association ainsi que ceux du Club Ornithologique de la Vallée du Lot, de se rendre à Domme le 11 septembre dernier, pour exposer leurs plus beaux volatiles. Au total, 45 exposants ont participé à cette manifestation organisée, pour l'occasion, dans la salle du Pradal qui résonnait comme une énorme volière.

Les oiseaux exposés étaient essentiellement des oiseaux exotiques et des oiseaux à becs crochus.

De nombreux visiteurs venus les admirer ont eu la possibilité d'en acheter mais aussi de se restaurer sur place. Ainsi, une centaine de repas « moules – frites » a été servie par les bénévoles du Comité des Fêtes.

Parmi les catégories de volatiles présentés, citons de nombreuses variétés de perroquets (gris du Gabon, perroquet éclectus, etc), des perruches dont certaines affichaient des couleurs magnifiques (bourkes au plumage rose et bourkes lutino au plumage jaune et rose, turquoises vertes et bleues, calopsittes, etc) mais aussi des oiseaux plus petits comme les canaris, les mandarins ou les moineaux du Japon. A l'extérieur de la salle, côté tennis, un vide-grenier a complété cette manifestation très réussie.

Souhaitons que cette manifestation soit renouvelée et que tous les 2^{èmes} dimanches de septembre, Domme devienne le rendez-vous des passionnés d'ornithologie.



VÉLO-CLUB DE DOMME

C'est par une belle journée estivale que s'est déroulée cette 13^{ème} édition de la Randonmoise, organisée par le "Vélo club de Domme" le 16 octobre dernier. Les parcours passaient par plus de chemins, mais avec ce temps sec, les concurrents ont évolué sur un terrain très dur et sableux.

211 VTT et 85 marcheurs prirent le départ à 9 heures. Lors des inscriptions, les participants avaient droit à des tee-shirts ou boîtes de pâté, café, gâteaux avant le départ et ravitaillement sur les circuits.

Jean-Luc Delpuch notre coureur professionnel de l'équipe Bretagne Schuller et qui est originaire de Nabirat était au départ, mais pour passer un bon moment sans esprit de compétition, après une bonne saison 2011.

Le jeune Antonin a pu évoluer sur son tandem et parcourir le petit circuit, ce qui est une belle leçon de courage pour tous. « Voir projet Antonin » sur le site du club: vc.domme.free.fr, ainsi que toutes les photos de la randonnée.

Sur les différents parcours, 15, 30, ou 45 km certains se sont mis en évidence bien que ce ne soit pas une compétition, et le meilleur temps a été de 2h15 pour parcourir les 45 km. A noter de nombreux jeunes sur les 15 km, qui sont restés groupés, pour les plus petits, et accompagnés de plusieurs adultes.

Incidents mécaniques et crevaisons font partis des épreuves VTT mais on trouve toujours quelqu'un pour vous aider et vous dépanner, encore faut-il penser à amener le nécessaire.

Quelques membres du club étaient au départ, mais tous les autres s'occupaient de l'organisation, ce qui est une bonne chose dans un petit club quand on sait tout ce qu'il y a à faire ce jour là.

Les marcheurs partaient après les VTT sur un circuit de 15 km ou 10 km avec un ravitaillement, plus de 15 pédestres de Domme étaient au rendez-vous. Le départ fut donné par Alain Germain, Maire Adjoint de Domme, et Jean-Pierre Bessard commentait le déroulement de l'épreuve. Un petit repas fut servi après l'arrivée pour tous les bénévoles.

Merci à tous les concurrents, aux bénévoles, aux partenaires du club, au conseil général et la municipalité de Domme.

ATELIER D'ANGLAIS

L'Atelier d'Anglais organisé à Domme sous l'égide de l'Office de la Culture, fonctionne depuis trois ans et propose des cours non seulement pour des enfants mais également pour des adultes. Cette année encore, toutes les semaines, les adhérents viennent partager, avec l'animatrice Karen Kowalik, un agréable moment d'échange linguistique. La durée de cet atelier pour adultes est en principe d'une heure mais celle-ci a tendance à s'allonger tant le plaisir d'apprendre et de communiquer est intense. L'échange entre les participants et l'animatrice dépasse alors le simple cadre de l'enseignement. Le but est alors vraiment atteint : permettre à tous de vivre une émotion positive en parlant une langue étrangère ! Et généralement, tous repartent en ayant hâte d'être à la semaine suivante.

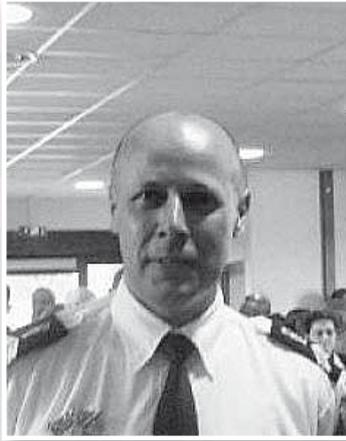


Les Brèves de Domme

DÉPART ET ARRIVÉE À LA GENDARMERIE

L'adjudant Florence Birsinger, qui commandait la Brigade de Domme depuis la fin d'année 2008, a pris de nouvelles fonctions à Libourne au 1er septembre 2011. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions qui la conduiront à mener des enquêtes dites « sensibles ».

Elle a été remplacée par l'adjudant Alain Livonet qui vient de La Coquille, une brigade au sein de laquelle il a travaillé pendant 17 ans. Alain Livonet est marié et père de 2 grands enfants de 21 et 18 ans.



LA POSTE : RÉSULTATS DU SONDAGE

Le sondage lancé, sur proposition des dirigeants de la Poste, par la Municipalité auprès des habitants de Domme concernant les heures d'ouvertures du bureau de la Poste de Domme, a permis à un tiers des foyers de faire connaître son opinion. Sur 112 bulletins retournés, 105 étaient favorables au maintien de l'ouverture le matin, 6 étaient favorables à une ouverture l'après-midi et un sollicitait l'ouverture de la Poste le samedi matin. Nous espérons que les dirigeants de la Poste sauront tenir compte de l'avis de leurs usagers.

REPAS DE FIN D'ANNÉE

La Municipalité de Domme a décidé de reconduire le traditionnel repas de fin d'année. Ce repas sera organisé dimanche 11 décembre 2011 et se déroulera à partir de 12 heures Salle de la Rode. Comme par le passé, ce repas est réservé aux Dommoises et Dommois âgés de 65 ans et plus. Les conjoints âgés de moins de 65 ans pourront néanmoins y participer moyennant le pris du repas (23 €/personne). Le menu suivant a été retenu : Soupe de poissons – Parfait de foie gras et sa petite salade de gésiers d'oie confits – Chapon farci aux châtaignes – Assortiment de fromages – Salade aux noix – Moelleux au chocolat – Café et vin compris. Après le repas, un bal sera animé par Pascal Bennardi. Pour une bonne organisation de cette journée, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en retournant le coupon réponse qui accompagne votre invitation ou en téléphonant à la mairie de Domme au 05.53.28.61.00. Seules les personnes ayant répondu avant le 5 décembre 2011 seront prises en compte.

DÉPART DE L'ABBÉ MATHIEU

L'abbé René Mathieu, qui avait en charge depuis 4 ans la paroisse du Bienheureux Guillaume Delfaud a été nommé à Thiviers, se rapprochant ainsi de sa famille qui vit dans le nord du département de la Dordogne. Ce prêtre, simple et attachant, avait su tisser des liens étroits avec la population de son secteur, croyante et non croyante. C'est avec un pincement au cœur que la nouvelle de son départ a été accueillie. Son remplaçant, l'abbé Jean Lafage, a célébré sa première messe le 18 septembre dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue.





Les Brèves de Domme

TÉLÉTHON 2011

Le Téléthon 2011 se déroulera les 2 et 3 décembre prochains, conjointement avec Cénac. Cette année, le Téléthon se déroulera à Domme. Les Municipalités, les Ecoles de Cénac et de Domme, l'Hôpital, les Pompiers, les associations cénacoises et dommoises et d'autres du canton vont s'associer pour collecter des fonds au profit de la lutte contre les maladies génétiques. Le programme des manifestations sera communiqué ultérieurement par voie de presse et d'affichage. Les organisateurs font appel à toutes les bonnes volontés, soit pour servir à la buvette du Téléthon le samedi après-midi, soit pour la fabrication des gâteaux qui y seront vendus, soit pour aider les organisateurs.

Un repas au profit du Téléthon sera organisé le 26 novembre 2011, salle de la Rode, à partir de 19h30.

Le menu sera le suivant : Apéritif – Tourin à la Tomate – Cassoulet Maison – Salade – fromage - Profiteroles – Vin et café. Le prix du repas est fixé à 15 € par personne. Seules les inscriptions payantes seront prises en compte. Les personnes intéressées doivent s'inscrire impérativement avant le 18 novembre 2011 :

- Pour Cénac auprès de Mme Marie-Ange Faivre-Pierret (Tel : 05.53.31.07.26) ;

- Pour Domme, à la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, auprès de M. Ménardie.

Les chèques seront libellés à l'ordre du « Comité des Fêtes de la Bastide de Domme ».

S.A.R.L. DUFOUR



Électricité

Domotique, automatisme, énergie renouvelable photovoltaïque, chauffage, etc...

ÉTUDE, DEVIS GRATUITS



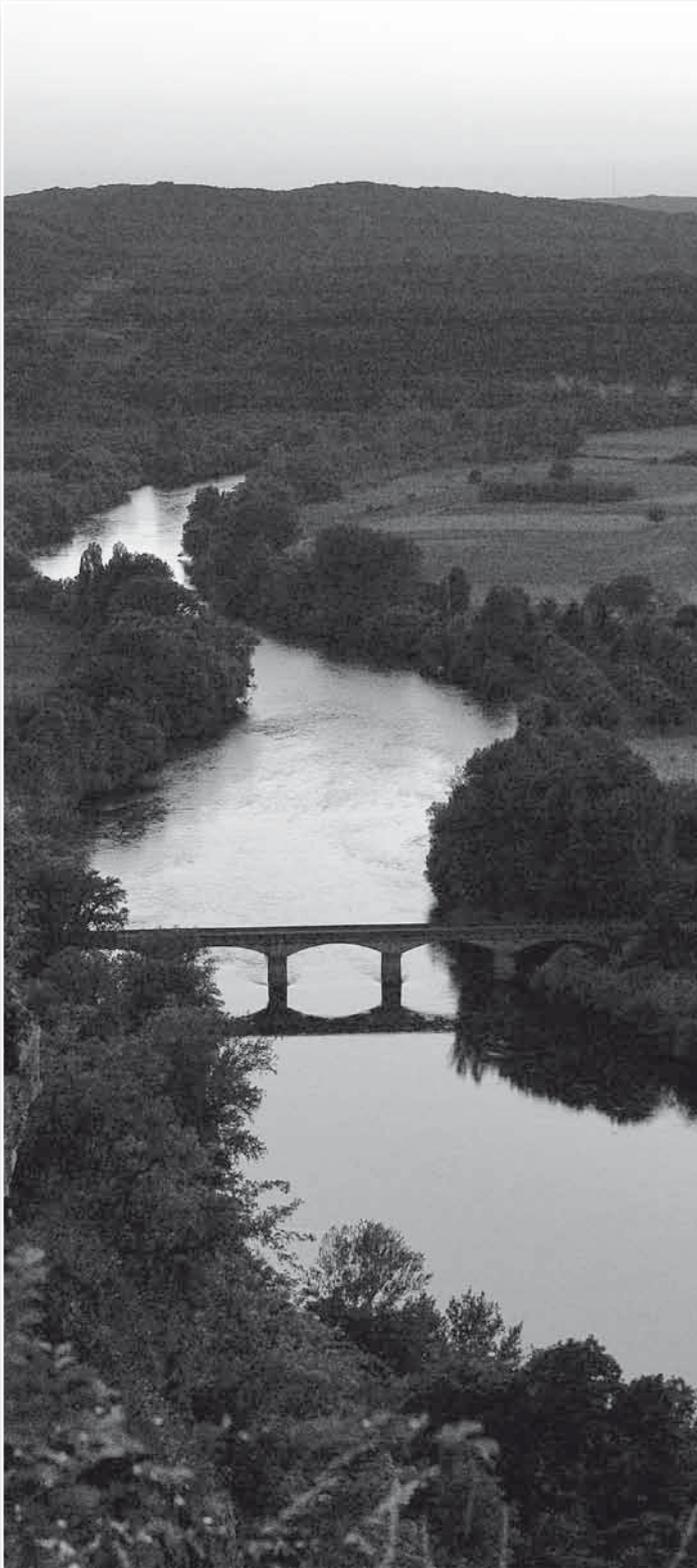
La Plaine de Bord
24250 DOMME

Tél. 05 53 29 59 93
06 86 57 98 71

PROGRAMME DE VOIRIE 2011

Depuis 2008, la Municipalité s'efforce d'intégrer dans son programme annuel de voirie la réfection de rues de la Bastide, sans oublier les nombreuses routes de la campagne, sachant que celles-ci font l'objet de travaux importants dans le cadre communautaire. Cette année, outre la réfection de la route du Paillé, la commune a engagé des travaux sur les rues la Boétie, Montaigne, Porte Delbos et Marguerite Mazet. A celles-ci viendra s'ajouter la chaussée sur le Pont St James qui fera l'objet d'un revêtement tri-couche et du recalage des bordures en béton. Les travaux de ce programme ont été réalisés en septembre dernier dans de bonnes conditions climatiques, ce qui semble de bon augure pour leur durabilité. Le coût TTC de ses travaux s'élève à 79.123,77 €.





Cabinet Jean FOUGÈRE



**TOUTES
ASSURANCES
PARTICULIERS
ENTREPRISES
TOUS PLACEMENTS**
sarat@gan.fr

Place de la Bouquerie - 24200 **SARLAT**
Tél. 05 53 59 05 29 - Fax. 05 53 31 27 29



**S.C.A.
VIN de DOMME**

Les Vignerons des Coteaux du Céou

*Visite du chai
et dégustations gratuites*

*Visite du vignoble,
possibilité de randonnées
et de pique-nique autour du chai*

CAVE DU VIN DE DOMME

Moncalou - 24250 Florimont-Gaumier
Tél. 05 53 28 14 47 - Fax 05 53 28 32 48
E-mail : vigneron-du-ceou@wanadoo.fr



**MONTET
MAÇONNERIE**

*Carrelage
Taille de pierre
Rénovation*

" La Croix de la Pierre " - 24250 **DOMME**
Tél. 05 53 28 31 21 - Port. 06 71 72 89 31

POMPES FUNÈBRES GARRIGOU Daniel (s.a.r.l.)

- *Funérarium*
- *Marbrerie*
- *Magasin d'articles funéraires*
- *Contrats obsèques*
- *Monuments Funéraires*



14, rue Jean Leclaire
24200 SARLAT LA CANEDA
Les Combes de la Bouysse
24250 VEYRINES DE DOMME
Téléphones :
05 53 31 27 34 - 05 53 29 57 54
Mobiles :
06 08 89 15 12 - 06 76 28 39 43



RUE MONTAIGNE

Domme se devait de donner un nom de rue, aussi courte soit-elle, à l'un des plus grand philosophe occidental et, de surcroit périgordin de naissance.

Issu d'une riche famille de négociants bordelais, Michel de Montaigne naît le 28 février 1533 au château familial sis sur la commune de Saint Michel de Montaigne, en Périgord. Il y décèdera le 13 septembre 1592, en ce lieu qu'il a tant aimé.

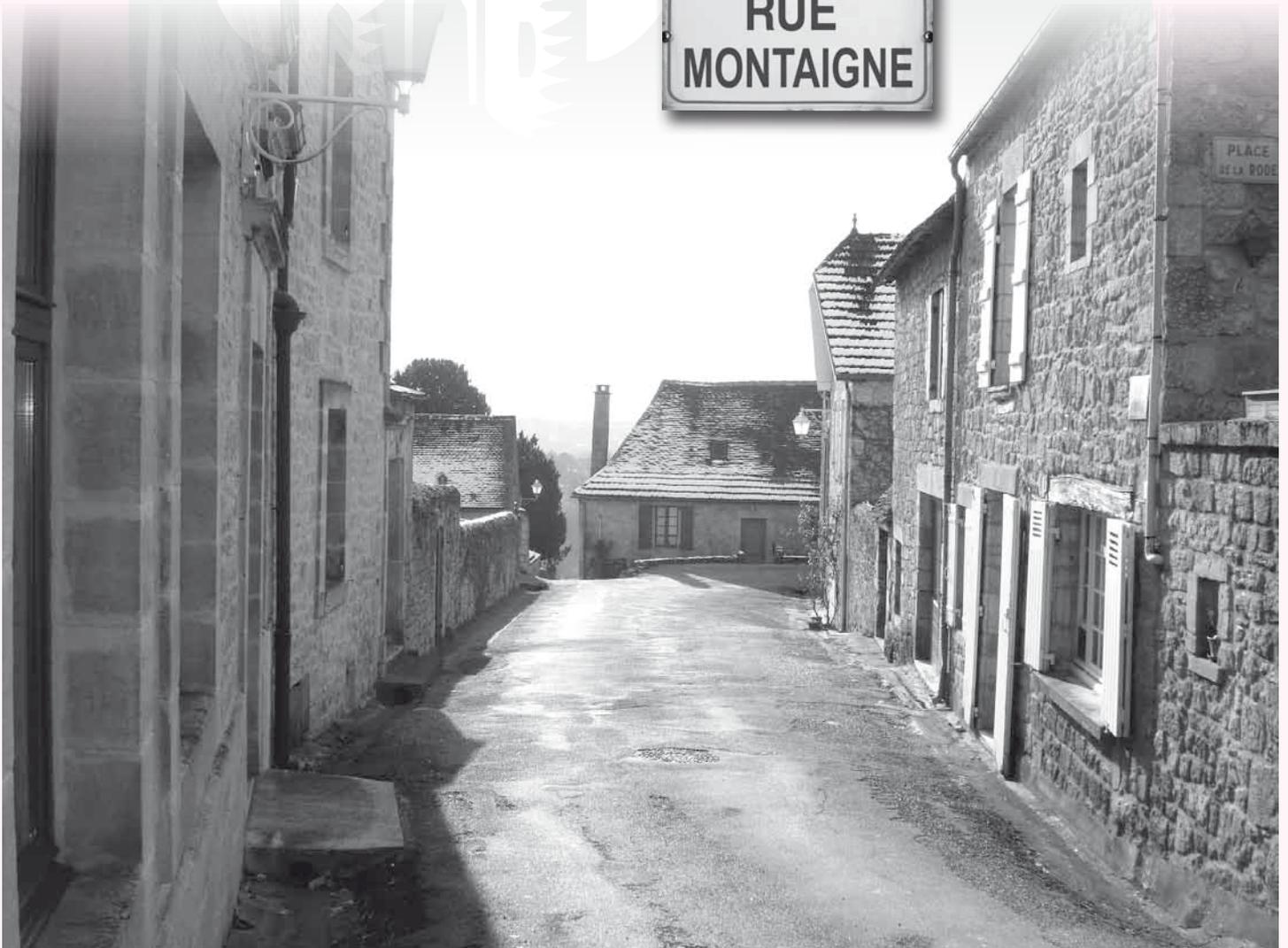
Qui est en fait Michel de Montaigne? Ses ancêtres, les Eyquem de condition roturière sont anoblis en 1519, son père Pierre Eyquem, devenant Pierre de Montaigne. Dès sa naissance, le jeune Michel est placé en nourrice, sa mère Antoinette de Villeneuve se consacrant exclusivement au développement du patrimoine familial. Michel sera néanmoins l'aîné de sept enfants, les deux premiers enfants du couple étant décédés en bas âge. A son retour au château, et ce jusqu'à l'âge de 7 ans, il reçoit de la part de son père une éducation basée sur l'humanisme et orientée vers le goût de l'étude. De 7 à 13 ans il fréquente le « Collège de Guyenne » à Bordeaux pour étudier la grammaire et la rhétorique, ensuite, à Toulouse et Paris un cursus de droit qui le conduit en magistrature à la « Cour des Aides » de Périgueux en 1556. Homme sociable et relationnel, c'est au Parlement de Bordeaux, que Michel de Montaigne rencontre

Étienne de La Boétie en 1557 et que naît leur amitié restée célèbre. A la mort de son ami en 1563 Michel tombe dans une débauche amoureuse emprunte d'un fort désir de sensualité plus que de passion. Il épouse finalement Françoise de la Chassaigne en 1565, ce qui ne sera qu'un « mariage de raison ».

Au décès de son père en 1568, Michel devient l'héritier d'une « belle fortune » lui permettant de quitter sa charge dans la magistrature et, de se retirer dans ses terres pour se consacrer à la réflexion et aux voyages. Il répondra toujours aux sollicitations royales après 1571 recevant les « Ordres » les plus élevés en récompense de ses nombreux arbitrages.

Son oeuvre, « Les Essais », n'est que le reflet des contradictions de sa propre nature. Il montre le travail de l'introspection et la recherche permanente de l'homme à trouver la vérité et la justice. Il constate la relativité des choses humaines jugeant que « l'Art de Vivre » doit se fonder sur la sagesse, le bon sens, et l'esprit de tolérance. Jusqu'à sa mort en 1592 il ajoutera de nouvelles pages à son ouvrage, enfermé dans la célèbre tour de son château.

Jean-Paul COIFFET





IMPRIMERIE DU PROGRÈS



Photo
Création
Impression



24170 BELVÈS
Tél. 05 53 31 45 10
progresbelves@wanadoo.fr

24130 PRIGONRIEUX
Tél. 05 53 22 91 40
crea.progres@orange.fr



studio de création

24130 PRIGONRIEUX
Tél. 09 75 69 20 44
comparici@orange.fr



La Page de l'Office de la Culture

La saison touristique touche à sa fin. Pendant ces mois d'été, l'Office de la Culture s'est efforcé de faire de notre Bastide un lieu de rencontres et d'échanges.

Cinq concerts ont été donnés dans notre église. Tous d'une grande qualité, ils ont permis de réunir un public nombreux (60 à 100 personnes). Merci à notre prêtre de nous accueillir dans son église pour ces concerts.

Puis le grand rendez-vous du Patrimoine est arrivé : dès le vendredi, 38 enfants de l'école de Domme, accompagnés de leurs maîtresses, se rendaient au « Château du Roy » où les accueillait Anne Bécheau. Ce site longtemps oublié reprenait vie sous les questions des enfants très intéressés. En soirée, Anne Bécheau s'adressait à un public plus averti. En effet, sous l'impulsion de l'Association pour la Sauvegarde des Remparts, une conférence était organisée, toujours sur le « Château du Roy ». Elle connut un réel succès (environ 100 personnes).

Pour la journée du samedi, l'O.C.D. avait fait le choix d'une nouvelle option. Choix de l'après-midi où une ballade scénarisée avec musique, danse, théâtre, lectures permettait de retrouver les principaux sites patrimoniaux. A l'occasion des 40 ans de sa mort, nous avons voulu saluer François Augiéras. Un diaporama, une exposition d'inédits et une table ronde lui étaient dédiés. Chacune de ces manifestations a connu le succès qu'elle méritait. La soirée s'achevait par un concert en l'église : un chœur de voix d'hommes -Vox Vesuna- enchantait l'auditoire.

Le traditionnel tourin partagé Place de la Halle habillée de lumières blanches pour la circonstance, apporta chaleur et convivialité.

Nous espérons ainsi que chacun, touriste et Dommois, a pu, à cette occasion découvrir ou redécouvrir notre richesse patrimoniale.

Le dimanche n'a pas démerité. Dès le matin, l'accès au château du Roy, organisé par l'association pour la Sauvegarde des remparts, était possible. Ce fut un succès remarquable avec 380 visiteurs, malgré de nombreuses averses de pluie.

Pendant ce temps là, à la Chapelle des Augustins, nos lecteurs nous entraînaient dans « le Voyage de Monsieur Perrichon ».

La journée se termina par un concert de musique russe. Au terme de ces journées, l'OCD tient à remercier en premier lieu, Monsieur Paul Placet parrain de ces septièmes journées du Patrimoine, Madame le Maire de Domme, son conseil municipal et les employés municipaux, Madame Isabelle de Beaumont, nos sponsors, et tous les acteurs amateurs qui ont permis leur réalisation.

Les journées du Patrimoine sont un devoir de mémoire, ne pas oublier et transmettre est notre mission.

Les prochains rendez vous de l'Office de la Culture auront lieu salle de la Rode pour, dans un premier lieu, une rencontre avec Monsieur Aubarbier qui nous parlera des « démons de sœur Philomène », puis du 18 au 22 novembre, nous exposerons les artistes plasticiens amateurs du canton de Domme.

Par ailleurs l'O.C.D. se réunira en assemblée générale le vendredi 9 décembre afin de procéder à la réélection ou au remplacement de membres du bureau dont le mandat arrive à échéance. Un appel à candidature sera lancé dans les temps impartis. Nous rappelons à ce sujet que notre association sans but lucratif (loi de 1901) n'est gérée que par des personnes volontaires et totalement bénévoles.

Ginette BENITTA
Présidente de l'OCD





Allianz 

Daniel DELPECH

**ASSURANCES
PLACEMENTS
CRÉDITS**

Grande Rue

24250 CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN

Tél. **05 53 59 00 01** - Fax. 05 53 30 38 92

39, Esplanade de la Brèche

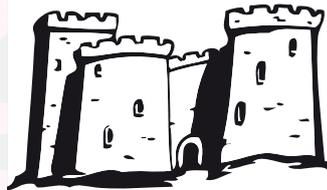
24170 BELVÈS

Tél. **05 53 30 22 83** - Fax. 05 53 29 03 76

Port. **06 30 17 99 47**

daniel.delpech@agents.allianz.fr
www.allianz.fr/delpech

EINAUDI



**Maçonnerie
Restauration**

24250 DOMME

Tél. **05 53 59 53 40 - 06 75 94 89 14**

SHOPI

le plein d'attentions

CÉNAC - 05 53 28 22 22



SARL GARRIGOU GARAGE P.L.

**RÉPARATION
POIDS LOURDS
TOUTES MARQUES**



garrigougaragepl@orange.fr

GROLEJAC

05 53 30 23 23

S.A. GARRIGOU

**SABLE et GRAVIER
TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL**



<http://sa-garrigou.com>

GROLEJAC

05 53 28 11 17

TRAVAUX PUBLICS

Agence Dordogne

Nous préparons l'avenir



une société du Groupe NGE

40, rue du Commandant Maratuel - 24200 SARLAT

Tél. 05 53 31 25 63 - Fax : 05 53 31 25 79 - e-mail : sarlat@siorat.fr